

**Joseph Barou**

L' œuvre de la Miséricorde

de Montbrison

Village de Forez

N°24 octobre 1985

# L' œuvre de la Miséricorde de Montbrison

La bibliothèque de la Diana possède les archives d'une vieille société charitable fondée au milieu du siècle dernier : l'œuvre de la Miséricorde. Cette association, une des plus anciennes de Montbrison, s'appelle aujourd'hui le *Vestiaire*.

Les différents registres, qui couvrent une période d'un siècle constituent une intéressante chronique de la vie caritative locale en donnant maints détails sur les indigents et ceux qui les assistent.

Les comptes rendus des assemblées générales surtout, donnent l'image des pauvres et de la pauvreté qu'avait la bonne société.

## 1 - Les dames de la Miséricorde

### Fondation de l'œuvre

La *congrégation des dames de l'œuvre de la Miséricorde* - c'est son nom exact - a été fondée à Montbrison le 9 avril 1849, à l'initiative des curés de Notre-Dame et Saint-Pierre, après la prédication de carême assurée, cette année-là, par le père Desgeorges.

Selon les promoteurs, il s'agit de créer une oeuvre de charité qui serve de complément au bureau de bienfaisance de la ville tenu par les religieuses de la Providence<sup>1</sup>.

Ce groupement, sans toucher en aucune manière à ce qui existait déjà, doit donner aux dames de Montbrison l'occasion de s'occuper personnellement des malheureux, et *unir par les liens de la charité un grand nombre de personnes qui jusque-là étaient restées complètement étrangères*<sup>2</sup>.

Un comité de huit personnes se charge d'élaborer un règlement au cours d'une réunion à la Providence. Comme il ne faut, en aucune manière, concurrencer le bureau de bienfaisance, on convient *que les dames de la Miséricorde seraient seulement chargées de visiter les malades, les infirmes, les pauvres qui ne seraient pas déjà secourus, et surtout d'acheter des étoffes pour confectionner des vêtements*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La Providence, établissement charitable ayant des immeubles au Calvaire et au Mas de Rigaud, créé par Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848). Le bureau de bienfaisance était situé au Calvaire, cf. F. Ferret, *Survole de dix siècles d'histoire au "Château de Montbrison"*, Bulletin Diana, t. XLV, p. 278 et 279.

<sup>2</sup> Registre des délibérations de l'œuvre, 1849-1864.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Dans le même état d'esprit, on décide qu'elles *ne feraient jamais de quêtes* (publiques) *pour leur œuvre, et opéreraient les rentrées* (paiement de la cotisation) *à une époque différente de celle où l'on fait la quête annuelle pour les pauvres*<sup>4</sup>.

### **Le premier bureau**

Le premier bureau élu se compose de :

Mlle de Pommerol, présidente ;  
Mme Thérèse Dumoncel, vice-présidente  
Mme de Saint-Genest, trésorière  
Mmes Bérouton et G. Durand, secrétaires  
Mmes R. Dusser, de Curraise et F. Durand, directrices du travail.

Dès la réunion du 26 avril 1849 le bureau enregistre la démission de Mme de Saint-Genest qui est remplacée par Mme Blanchard. Les directrices du travail passent de trois à six en s'adjoignant Mmes Michel, Arquilière et Fraise-Gonnard.

Le bureau est élu pour trois ans au cours de l'assemblée générale des associées qui se déroule, régulièrement, le 26 décembre, jour de la fête de saint Etienne, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu. Une messe de l'œuvre avec prédication et quête pour les pauvres précède la réunion.

Le cérémonial est immuable. Le curé de Notre-Dame préside et, après la récitation du *Veni Sancte*, la présidente prononce une allocution, mi-rapport d'activité de l'œuvre, mi-exhortation à la charité chrétienne. On a toujours une pieuse pensée pour les associées défuntées puis la trésorière présente le bilan financier en détaillant tout ce qui a été distribué.

En 1888, on change la date de l'assemblée annuelle. Elle se tiendra désormais dans la première quinzaine de carême. Le bureau se réunit une demi-douzaine de fois chaque année pour décider des achats de fournitures, faire confectionner les vêtements et, surtout, procéder à leur répartition entre les indigents.

Après 1935, le compte rendu annuel prend une tonalité différente. Il commence toujours par des considérations générales sur l'évolution des mœurs, la politique, la situation du pays. Les difficultés du moment sont liées, bien sûr, à la situation des pauvres. On sent que la crise économique, la vie politique agitée, la guerre ne laissent pas indifférentes les dames de la Miséricorde. Ces réflexions, bien, que personnelles à la présidente de l'œuvre, ne sont pas sans intérêt. S'y retrouve certainement une part de ce que pense alors le milieu bourgeois et catholique de Montbrison.

## **2 - Des motivations essentiellement religieuses**

### **Affiliation à la *Congrégation de l'Annonciation***

Dès 1854, les responsables de l'œuvre obtiennent son affiliation à la *Congrégation de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*. Primitivement destinée à rassembler les élèves des collèges jésuites<sup>5</sup>, cette congrégation s'ouvre en 1825 aux groupements de simples fidèles même s'ils ne sont pas érigés dans des églises ou des maisons dépendant de la Société de Jésus<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Grégoire XIII, à la demande du Père Aquaviva, érige, par lettres données le 5 décembre 1582, une congrégation d'écoliers dans le collège romain de la Société de Jésus, sous le titre de *l'Annonciation de Marie*. Les papes Sixte V, Benoît XIV et Léon XII confirment et augmentent les privilèges spirituels de la congrégation.

<sup>6</sup> Rescrit du 7 mars 1825 de Léon XII.

En vertu de cette affiliation attestée par un diplôme délivré à Rome, le 5 avril 1854, par Pierre Beckx, général de la Société de Jésus, des privilèges spirituels viennent récompenser le zèle des associées, sous forme d'indulgences partielles ou plénières.

### ***Donner aux pauvres c'est donner à Dieu***

L'œuvre gardera un caractère religieux très marqué. A chaque décès d'associée, toutes les dames de la Miséricorde sont convoquées par lettre aux funérailles.

Les présidentes successives font toutes, dans leur rapport d'activité, référence à Dieu et à l'enseignement du Christ avec des phrases parfois fort belles :

*Nous sommes sœurs devant celui qui a dit : Venez ... j'étais nu et vous avez couvert ma nudité.*<sup>7</sup>

*La charité est la clef d'or qui nous ouvre le ciel.*<sup>8</sup>

*Souvenons-nous que ce que l'on donne au monde est toujours perdu, les dons faits à Dieu ne le sont jamais ; donner aux pauvres, c'est donner à Dieu.*<sup>9</sup>

*Soulageons la misère sans compter, nous souvenant que l'aumône est sœur de la prière...*<sup>10</sup>

Elles rappellent souvent la dignité du pauvre, le respect dont on doit l'entourer depuis que le Christ s'est fait le pauvre par excellence :

*Témoignons notre amour à nos pauvres reconnaissant leur dignité dans l'Eglise catholique. Car depuis que Jésus-Christ a embrassé la sainte pauvreté, elle est ce qu'il y a de plus grand sur la terre ; les riches sont donc obligés de servir les pauvres s'ils veulent par leur intermédiaire arriver jusqu'à Dieu...*<sup>11</sup>

*La charité est le service du Chrétien par excellence, puisque le pauvre, pour nous, c'est Jésus-Christ.*<sup>12</sup>

Cela entraîne aussi le souci de faire œuvre apostolique, de ramener le pauvre à Dieu, ce pauvre qui, *bien qu'il pense peu d'ordinaire*, se laissera toucher : *une heure viendra, plus ou moins tardive, où son cœur écoutera et bénira la voix divine qui nous a réunies sous le doux vocable de la Miséricorde..*<sup>13</sup>

L'aspect paternaliste et moralisateur de l'œuvre est très évident. Les associées sont vraiment des dames patronnesses qui disent toujours *nos pauvres, nos protégés, nos familles..* A l'occasion du versement d'une petite subvention municipale, elles se réjouissent que *les administrateurs reconnaissent l'excellence de la Miséricorde qui plaçant les pauvres sous le patronage moral des dames associées leur permettent en distribuant des aumônes de faire entendre des avis destinés à relever le courage des pauvres et à les exciter à l'ordre et au travail qui sont les sources du bien-être...*<sup>14</sup>

### **3 - Les dames associées**

La première année l'œuvre réunit quarante dames associées. Se retrouvent parmi elles les meilleurs noms de l'aristocratie forézienne ainsi que des épouses de fonctionnaires préfectoraux et de magistrats et des femmes issues de la petite bourgeoisie : épouses ou filles de

---

<sup>7</sup> Compte rendu de 1867.

<sup>8</sup> Compte rendu de 1887.

<sup>9</sup> Compte rendu de 1893.

<sup>10</sup> Compte rendu de 1906.

<sup>11</sup> Compte rendu de 1906.

<sup>12</sup> Compte rendu de 1935.

<sup>13</sup> Compte rendu de 1867.

<sup>14</sup> Compte rendu de 1868.

membres, des professions libérales : notaire, avoué, architecte, pharmacien... et de commerçants aisés : orfèvre, horloger, libraire, "marchand de fer"...

Les curés de Notre-Dame et de Saint-Pierre, le supérieur du petit séminaire et l'aumônier de l'hôpital cotisent également. En 1853-1854, la présidente honoraire est la femme du préfet de la Loire, Mme Ponsard. L'œuvre bénéficie alors de toute la faveur de l'administration impériale.

La Miséricorde doit permettre d'établir, sinon une certaine unité, du moins des liens, entre ces divers groupes sociaux qui se côtoient, sans se mêler, dans la "bonne société montbrisonnaise". Y réussit-elle, en dehors de la messe annuelle de l'œuvre suivie d'une assemblée générale assez formelle ? Il est difficile de se prononcer. La cotisation élevée - dix francs annuellement - exclut en tout cas, les personnes aux revenus modestes.

Le nombre des associées progressent rapidement, passant de 40 en 1849 à 180 dix ans plus tard. Le départ de la préfecture de Montbrison, en 1856, porte un coup sensible à l'œuvre en lui enlevant quelques membres très actifs. Après 1859 le nombre des cotisants chute vite pour se stabiliser autour de la centaine. Il restera ensuite sensiblement le même jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Nombre de cotisants	
1849 :	40
1854 :	82
1859 :	180
1864 :	113
1884 :	102
1902 :	102
1913 :	83
1925 :	101

#### 4 - Les indigents

##### La veuve C. dite *Bon diable*

Selon le règlement de l'œuvre, chaque associée peut recommander deux pauvres. La première année, cinquante pauvres, dont de nombreuses veuves et des vieillards, bénéficient d'une distribution d'effets. Ainsi la veuve C. dite *Bon diable* reçoit une robe en laine, *Marie des chats*, une robe en coton et un corset, Marie F., *mère de huit enfants*, une blouse et des chemises.

En 1850, les assistés sont soixante-cinq. La *Pauvrette* a un tablier et une chemise, *Toinon* une blouse et une paire de bas, Marie J. appelée aussi *Charretière*, un tablier, un mouchoir et une chemise, *la Tisserande* un corset, une paire de bas... Ces surnoms pittoresques semblent indiquer qu'on a d'abord pensé aux misères les plus voyantes, sinon les plus réelles, en secourant des pauvresses connues de tous.

Le nombre des familles secourues augmente rapidement : 111 en 1853, 154 en 1854, 183 en 1855. A la réunion de 1858, le curé de Saint-Pierre propose de n'accorder des secours qu'aux familles domiciliées depuis plus de deux ans à Montbrison mais *cette proposition n'est pas accueillie*<sup>15</sup>. En 1894, il y a environ 250 familles assistées, ensuite les registres ne donnent plus d'indications précises. Il semble qu'il n'en reste que quelques dizaines pendant l'entre-deux-guerres.

<sup>15</sup> Registre de 1849-1864.

## Le droit de présentation

Le droit de présentation s'avère être une source constante de difficultés. Il limite la liberté d'action du bureau, empêche souvent d'aller vers les plus malheureux pour satisfaire les donatrices et ceux qu'elles recommandent. Finalement tout le monde est mécontent.

En 1866, Mme de Marcilly constate : *Nous avons fait des mécontents parmi les pauvres, chose assez habituelle ; mais aussi parmi vous, Mesdames... L'on trouve que nous donnons à trop de familles et l'on voudrait voir restreindre nos listes : d'autres, au contraire, réclament à grands cris pour des pauvres honteux...*<sup>16</sup>

Son rappel à l'ordre est très ferme, il ne saurait être question de favoritisme : *Veillez vous souvenir Mesdames, que dispensatrices du bien des pauvres nous devons examiner avec conscience tous les besoins, les porter tous dans la même balance et avoir plus d'égards encore aux nécessités réelles qu'au désir de vous être agréables...*<sup>17</sup>

Le bureau cherche donc, sinon à abolir, du moins à limiter ce droit de recommandation. Il mettra un quart de siècle pour y parvenir. Pourtant, dès les premières années, il y aura pour les distributions une liste de *pauvres non recommandés* qui va en s'allongeant. En 1854, elle compte déjà 40 % des noms.

On décèle, ici et là, quelques tricheries, inévitables dans ce genre d'opération. Mlle Mélanie Leconte recommande, en 1863, de *bien indiquer les noms exacts des pauvres et leur logement afin d'éviter ce qui est arrivé bien souvent, qu'une même personne se fasse recommander trois fois sous des noms différents*<sup>18</sup>.

### Attention aux "mauvais pauvres"

Le succès de l'œuvre semble multiplier le nombre des indigents. Il y a sans doute des profiteurs. En 1874, la présidente, Mme Chaize s'en inquiète ouvertement : *Si les distributions de secours n'ont pas lieu avec discernement de manière à faire honte au vice et à rappeler souvent l'obligation du travail, la mendicité attirée par l'abondance des dons devient une profession commode, et la société de charité devient une société de dupes, le nombre des mauvais pauvres augmente autour d'elle et ceux qui ont le plus de besoins ont de la peine à être soulagés...*<sup>19</sup>

Et la présidente conclut en répétant qu'il conviendrait de mieux connaître les pauvres et que pour cela il faudrait les visiter comme cela se fait dans d'autres villes.

### Au Calvaire ou au faubourg Saint-Jean

Où habitent les indigents ? Les listes, dans lesquelles assez souvent figure le domicile, permettent de dresser une carte de la pauvreté, du moins pour la période 1870-1875. Les miséreux sont concentrés dans quelques quartiers précis en premier lieu le Calvaire avec les rues voisines (rue du Collège, rue des Fours-banoux, rue Saint-Aubrin), ensuite le faubourg et la rue Saint-Jean, le quartier Saint-Pierre autour de la vieille église et du tribunal, la rue Neuve (rue des Legouvé), le Bourgneuf, la Madeleine (faubourg et actuelle rue Puy-de-la-Bâtie), enfin la Porcherie.

Cela correspond à la vieille ville où se retrouvent aussi la plupart des *bonnes maisons*, où l'on fait la charité le lundi.

---

<sup>16</sup> On appelle ainsi "pauvres honteux" des personnes qui sont dans le besoin mais cache, par dignité, leur véritable situation.

<sup>17</sup> Compte rendu de 1866.

<sup>18</sup> Compte rendu de 1866.

<sup>19</sup> Compte rendu de 1874.

### Localisation des pauvres dans la ville

(pour les années 1872-1873 : 233 domiciles sont indiqués)

Calvaire, rues voisines	31	(13 %)
Rue et faubourg St-Jean	27	(11 %)
Quartier St-Pierre	26	(11 %)
Rue Neuve	24	(11%)
Bourgneuf	22	(9,5 %)
Grand rue (rue Martin-Bernard)	15	
Porcherie	11	
Précomtal	10	
Autres lieux	47	(20 %)

## 5 - La découverte de la pauvreté

### A travers le guichet de la Providence

A partir de 1896 l'œuvre modifie l'organisation de sa distribution annuelle : *nous avons abandonné, cette année-ci, les vieilles traditions en portant à domicile les dons que nous avons l'habitude de distribuer à travers le guichet de la Providence du Calvaire. Il nous était bien difficile de reconnaître certains visages dans l'ombre et nous n'étions pas sans quelques regrets de nous laisser attendrir, quelquefois mal à propos. D'un autre côté, les pauvres perdaient une journée pour venir chercher un objet souvent très modeste, attendant leur tour, pendant plusieurs heures, les pieds dans la neige...*<sup>20</sup> On imagine dans le brouillard de décembre le triste défilé dans la ruelle de la Providence.

### Gravir des escaliers noirs et tortueux

Cette nouveauté va permettre à plus d'une dame patronnesse de découvrir, bien concrètement, ce qu'est la misère.

D'abord le logis du pauvre : *En pénétrant dans ces intérieurs plus que modestes, nous avons été parfois très édifiées d'y trouver l'ordre et la propreté ; c'était chose rare. Il nous a été également plus facile de nous rendre compte de la grande misère des uns et du bien-être relatif des autres. Il y en a qui possèdent deux vaches, d'autres ont des lits fort moelleux pendant que leurs voisins ont à peine de la paille et d'une robe font un couvre-pieds...*<sup>21</sup>

Ces visites sont pleines d'enseignements. La dame de Miséricorde, si elle ne craint pas de gravir des escaliers noirs et tortueux, y trouve l'indigent dans son décor familial :

*En leur portant, à domicile, des draps ou des couvertures, nous voyons leur lit sans paille, leur poêle sans charbon et parfois, bien rarement, leur huche sans pain. Nous découvrons quelques mères de famille qui ne savent pas tenir une aiguille, quelques hommes âgés qui ont oublié sur une chaise, la paillasse donnée l'année précédente. Ils ont bien une petite réserve pour le cabaret du dimanche mais la petite pièce manque pour les choses les plus nécessaires de la vie. Notre modeste don annuel est considéré comme une chose due...*<sup>22</sup>

On ne s'attend pas à une gratitude excessive !

### Le pauvre, hélas ! n'aime pas le travail !

<sup>20</sup> Compte rendu de 1896.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Compte rendu de 1897.

Les dames visiteuses constatent aussi que le manque de travail est un drame :

*Ce qui nous frappe le plus ce n'est pas le logement humide et malsain, ce n'est pas non plus le lit sans drap mais bien le peu d'amour du travail et de la propreté que nous rencontrons partout. Le pauvre hélas ! n'aime pas le travail ! journallement, nous voyons des femmes jeunes, des hommes dans la force de l'âge mendier de porte en porte, sans travail, disent-ils ? Les usines, nouvellement installées à notre porte, sont là, cependant, pour assurer, à tous, un travail rémunérateur et permanent...*<sup>23</sup>

Et la présidente, à qui nous laissons la responsabilité de ses déclarations, conclut : *Ne serait-il pas plus salubre de secourir, plus efficacement, ceux qui par un labeur quotidien, pourraient adoucir les charges de la famille ?*<sup>24</sup>

C'est l'éternel débat. L'œuvre pourtant continue à secourir parfois des *mendiants de profession* parce que leurs enfants font pitié.

### **Une éblouissante qualité : la bonté**

Dans ce milieu populaire qu'elle découvre maintenant avec un regard neuf, la visiteuse aperçoit aussi des valeurs. Visiblement, en 1936, la présidente de la Miséricorde veut nous faire partager son admiration :

*On parle beaucoup des défauts du peuple, il en a de grands certes, nous les connaissons et ne les énumérons pas !... mais il a aussi une éblouissante qualité : la bonté. C'est un émerveillement quand on pénètre un peu dans la classe des humbles de voir la charité des uns pour les autres, l'entraide mutuelle, un don du cœur généreux, spontané, héroïque parfois sans la conscience de l'être ; on n'a souvent presque rien, mais le peu qu'on a, on le partage avec ceux qui n'ont rien du tout...*<sup>25</sup>

En veine de confidences, elle nous raconte ce qu'elle a vu : *l'histoire de cette pauvre fille qui, vivant de son aiguille et tombant malade dans son humble chambrette, avait chaque soir la visite d'une de ses amies, ouvrière comme elle, qui prenait sur ses nuits pour faire l'ouvrage de sa compagne et... cela dura tout le temps de la maladie, c'est-à-dire cinq semaines...*<sup>26</sup>

Elle va jusqu'à en tirer des leçons pour ceux qui sont plus favorisés :

*Après des humbles, nous apprenons bien souvent la résignation simple et souriante aux misères de la vie et la persévérance dans l'effort. Qui oserait en sortant de la maison du pauvre, se plaindre de ses propres misères ?... Ah, comme la comparaison entre eux et nous, si nous avons parfois le courage de la faire, ne serait pas toujours à notre avantage !...*<sup>27</sup>

## **6 - Les ressources de l'œuvre**

### **Annuités et collectes à la préfecture**

La première année les ressources de l'œuvre sont constituées uniquement des versements des associées : 460 F en tout<sup>28</sup>. Par la suite, elles se complètent par des quêtes privées lors de la messe qui précède l'assemblée annuelle et à l'occasion des funérailles de sociétaires.

---

<sup>23</sup> Compte rendu de 1898.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 1936.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Versements : 1 personne verse 100 F, autre autre 20 F, 30 donnent chacune 10 F et 8 versent seulement 5 F (registre 1849-1864).

La cotisation (10 F) reste inchangée pendant 98 ans, presque un siècle ! En 1947, elle passe à 20 F. Evidemment en 1945-1946, elle ne représente plus qu'une part minime des ressources de l'œuvre (moins de 10 %).

En 1853 et 1854, sous le haut patronage de la femme du préfet, plusieurs collectes fructueuses<sup>29</sup> ont lieu lors de réceptions données à la préfecture. Mme Ponsard se promène parmi les invités avec son aumônière, de plus le préfet tire personnellement 200 F de sa cassette. La municipalité accorde aussi, irrégulièrement, une subvention de 100 F.

En 1859, les ressources atteignent presque 2 000 F et l'œuvre ouvre un livret auprès de la toute jeune caisse d'épargne de Montbrison. De temps à autre (1860, 1874) une loterie est organisée pour dégager de nouveaux fonds.

### **Portefeuille de valeurs mobilières et dons de la Caisse d'épargne**

A partir de 1866, la *Miséricorde* détient un petit portefeuille de valeurs mobilières : titres de rente sur l'Etat, obligations de la Cie P. L. M., du Crédit Foncier, qui ont été offertes par des sociétaires. Les cotisations sont incertaines et rentrent avec lenteur.

En 1880, la présidente, Mme Trabucco, émet un vœu, souvent renouvelé par la suite : *Il nous serait agréable que les annuités se paient le plus promptement possible et que l'on évite à Mme la trésorière cette corvée assez pénible d'aller les réclamer elle-même...*<sup>30</sup>

Vers 1876, l'œuvre commence à acheter, chaque fois qu'il y a une rentrée d'argent non prévue, des titres de rente à l'effet dit le compte rendu de 1876 *de fonder de plus en plus notre société en augmentant son capital de réserve...*<sup>31</sup> En 1900, la *Miséricorde* possède :

- 5 obligations du P. L. M.
- 1 obligation du Crédit Foncier
- 11 titres de rente<sup>32</sup>.

Le portefeuille rapporte, cette année-là, 233,15 F soit 21 % des recettes totales de l'œuvre. La *Miséricorde* conservera des valeurs mobilières jusqu'en 1945. Elles produiront alors un intérêt pratiquement inchangé (242 F) mais qui, l'inflation aidant, ne représentent plus que 2,5 % des ressources de l'œuvre.

Pendant la Seconde Guerre mondiale la Caisse d'épargne de Montbrison devient vite le premier bailleur de fonds. En 1945-1946, ses dons représentent la moitié des recettes.

#### **Subventions de la Caisse d'épargne de Montbrison**

1940 :	1 000 F
1941 :	1 500 F
1942 :	2 000 F
1943 :	3 000 F
1944 :	5 000 F
1945 :	8 000 F
1946 :	15 000 F (sur un budget total de 33 515 F)

<sup>29</sup> 425 F en 1854.

<sup>30</sup> Registre des délibérations 1864-1875.

<sup>31</sup> Compte rendu de 1876.

<sup>32</sup> Il s'agit de dons de MM. de Meaux, de Marcilly, Cutier, de Milles Dulac, de Buronne, Dumoncel, de Mme et Mlle Leconte, de Mmes de Quirielle, de Curaize, Dusser des Paras.

En un siècle le financement de l'œuvre s'est profondément modifié. Après-guerre la participation financière des associées est presque devenue symbolique : la subvention remplace l'aumône. Commence une époque nouvelle. L'œuvre va effectivement bientôt disparaître sous sa forme ancienne.

## 7 - Les distributions annuelles

### Les bas de la Comtesse Onffroy de Vérès

Les ressources de la première année sont consacrées à l'achat d'étoffe pour confectionner des vêtements. L'œuvre se spécialise dès la première année : *La somme des annuels étant si minime, on a craint de ne rien compléter en embrassant plusieurs genres de secours, et d'avoir le regret d'abandonner plus tard ce qui aurait été commencé* précisent les responsables qui constatent d'autre part que *les secours en linge et en vêtements sont ceux qui sont les moins abondants à Montbrison*<sup>33</sup>. La distribution a lieu au début de l'hiver : draps, robes, chemises, tabliers, bas, bonnets, mouchoirs...

La bonne volonté ne suffit pas pour confectionner correctement des vêtements. Les dames de l'œuvre ont quelques déboires. *On se plaint de la forme des vêtements* avoue-t-on à l'assemblée de 1850. Très vite, il faut s'adresser à des coupeuses de profession. En fait, les associées vont rapidement se borner à cotiser et à recommander leurs pauvres, le bureau se chargeant de faire confectionner les effets et de les répartir.

Périodiquement quelque ecclésiastique les invite à faire elles-mêmes l'ouvrage, sans grand succès, semble-t-il<sup>34</sup>. Quelques-unes cependant suivent ce conseil. Ainsi, pendant quinze ans, de 1888 à sa mort, la comtesse Onffroy de Vérès<sup>35</sup> tricote inlassablement des bas d'enfants, plusieurs douzaines chaque année, qu'elle remet à l'œuvre.

### A la demande de Madame là préfète

En 1854, à la demande de Mme Ponsard, femme du préfet et *pour une année seulement, vu l'augmentation de la misère cet hiver*, on déroge au règlement. Des secours sont distribués en pain, charbon et couvertures...<sup>36</sup> Madame Ponsard obtient aussi un peu de travail pour les femmes indigentes. On leur confie la façon des habits distribués cette année-là<sup>37</sup> ainsi que la confection des uniformes de la troupe. Pour ce dernier ouvrage le tailleur du régiment cantonné à Montbrison verse 423,80 F. Ensuite, chaque année, l'œuvre continue sa distribution de vêtements et de linge.

---

<sup>33</sup> Registre 1864-1875

<sup>34</sup> Compte rendu de 1895 : *nous avons le regret de n'avoir pu répondre au désir exprimé l'année dernière par M. le Curé de Notre-Dame en travaillant de plus en plus de nos mains pour nos pauvres ; la difficulté des mesures, ne pouvant savoir à qui tomberaient les vêtements, crée une difficulté qui nous paraît insurmontable...*

<sup>35</sup> Concernant la famille Onffroy voir la communication du père Alain-Roland Forissier, "Un aventurier, forézien d'adoption, Jules Onffroy de Thoron", *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, p. 211-227.

<sup>36</sup> 254 kg de pain fait par Pierre Faugeyrand : 14,80 F (45 c le kg) ; 255 kg de pain fait par Chazelles : 115 F ; 105 quintaux de charbon : 126,40 F (1,20 F le quintal) ; 23 familles reçoivent des couvertures.

<sup>37</sup> Sommes versées pour façon : paire de draps : 60 c ; paillasse 60 c ; chemise, blouse : 50 c ; robe de femme : 1 F.

### Les distributions de l'année 1898

116 draps,  
23 couvertures,  
7 paillasses,  
9 toiles de matelas,  
5 enveloppes de plumes,  
39 robes,  
2 corsages,  
3 chemises de fillettes,  
12 chemises de femme,  
8 chemises d'homme,  
32 chemises de garçon,  
13 pantalons,  
2 caleçons,  
tricots pour homme,  
2 tricots pour femme,  
1 flanelle à manches,  
1 veste drap pour homme,  
1 blouse bleue,  
1 blouse noire,  
1 paire de bas laine,  
de la paille de maïs  
36 paires de bas d'enfant (don de la comtesse  
Onffroy de Vérès).

En 1871, les responsables de la *Miséricorde* soulignent les difficultés qu'a entraînées la guerre : *Notre bureau s'est trouvé en face de circonstances bien exceptionnellement défavorables... Les événements cruels qui ont affligé la France entière ont pesé sur cette œuvre elle-même ; les recettes ont été faibles et les acquisitions du printemps dernier ont eu lieu dans des conditions difficiles, lentes et onéreuses...*<sup>38</sup> A la veille de la Première Guerre mondiale la *Miséricorde* entreprend d'habiller et de chausser les enfants pauvres qui font leur première communion.

#### 1914-1918 : Vers nos courageux guerriers

La Grande Guerre éclate et la distribution des vêtements cesse. Chacun pense aux soldats : *Notre cœur s'est dirigé vers nos courageux guerriers ; des colis de lainages leur ont été expédiés*<sup>39</sup>. La présidente de la *Miséricorde* invite aussi ses compagnes à être généreuses et à accepter bravement les sacrifices qu'impose la situation : *A l'heure actuelle où tout est simplifié dans l'existence, pas de chevaux, pas de serviteurs, la défense nationale s'en charge, les paient, les nourrit. Elle ajoute : pas de toilettes, ni de réceptions... Nous devons mener une vie sévère et nous efforcer de mériter*<sup>40</sup>.

#### Le temps des galoches et des pommes de terre

En 1925, les galoches font leur apparition sur les listes d'objets distribués. La part du budget de l'œuvre qui est consacrée à leur achat va croissant jusqu'en 1936 (plus du tiers). De

---

<sup>38</sup> Compte rendu de 1871.

<sup>39</sup> Compte rendu de 1915.

<sup>40</sup> *Ibid.*

1932 à 1941 la *Miséricorde* distribue 437 paires de galoches soit plus de 40 paires annuellement<sup>41</sup>.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, et tant que dureront les restrictions alimentaires, l'achat de nourriture accapare tous les moyens de l'œuvre. Elle distribue pommes de terre, vesces, fèves, haricots secs, pâtes, farine, semoule de maïs, fromage et divers succédanés<sup>42</sup>.

Chaque hiver, de 1941 à 1945, l'œuvre achète deux mille jetons à 1 F pièce donnant droit à une soupe chaude. En bénéficient vieillards isolés, réfugiés et pauvres hères. Une permanence est ouverte au n°22 de la rue des Legouvé. Durant cette période difficile l'œuvre collabore avec le Secours National puis avec l'Entraide et la Croix-Rouge.

### **Vers des temps nouveaux**

La guerre achevée, s'ouvre une période nouvelle. Il reste de l'ouvrage comme le constate le compte rendu de 1947 :

*Malgré les secours de toutes sortes distribués, à notre époque, aux familles nombreuses, aux vieux travailleurs, il y a encore des foyers où l'on souffre, des enfants mal vêtus, parce qu'une chemise de garçonnet coûte 300 à 400 F et une paire de souliers 900 F. Il y a des mansardes où des vieillards ne peuvent plus lutter parce que leurs forces les abandonnent, des vieillards que le froid paralysait cet hiver, que la vie chère affame, que tout étonne dans une société si différente de celle qu'ils ont connue, qui sont seuls dans leur logement inconfortable, seuls avec les regrets du passé et l'effroi du lendemain...*<sup>43</sup>

Les temps ont changé. Après cent ans de quasi immobilisme, l'œuvre doit évoluer beaucoup ou disparaître. Son organisation, son action, son nom même, sont devenus complètement désuets. L'œuvre de la *Miséricorde* devient alors le *Vestiaire montbrisonnais*, association encore active aujourd'hui dans notre ville et ayant la même vocation.

\*

\* \*

Le bilan matériel de l'œuvre de la *Miséricorde* est certainement très positif. En un siècle elle a distribué une grande quantité de vêtements de toutes sortes, des monceaux de draps et de paillasses, de l'argent, du charbon, du pain... sans doute à beaucoup de gens qui en avaient réellement besoin.

Certes, c'est un groupement étroitement confessionnel ; les aspects moralisateurs et paternalistes marquent fortement son discours et sa pratique. Pourtant on ne peut pas reprocher aux dames de la *Miséricorde* d'avoir eu la mentalité de leur milieu et de leur époque.

Oublions l'image très saint-sulpicienne de l'œuvre. Ces femmes ont eu le mérite de s'intéresser aux plus défavorisés et n'ont manqué ni de dévouement ni de générosité.

---

<sup>41</sup> Elles coûtent de 10 à 20 F la paire suivant la taille.

<sup>42</sup> Prix des pommes de terre :8 F le kg en 1945 ; 10 F puis 12 F en 1947.

<sup>43</sup> Compte rendu de la séance du 26 mars 1947. La dernière réunion dont le compte rendu figure dans les livres a eu lieu en avril 1950.

Annexe  
(règlement de l'œuvre)

**CONGREGATION**  
des Dames  
de l'œuvre de la Miséricorde  
Fondée à Montbrison, le 9 avril 1849,

SOUS LE TITRE DE NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE  
ET DE ST-ETIENNE, PREMIER MARTYR.

**But et organisation de l'œuvre.**

1° Cette œuvre s'est d'abord formée par la réunion de quelques personnes pieuses, dans l'intention générale de procurer plus de soulagement aux pauvres de la ville, et d'acquérir de nouveaux titres à la miséricorde de Dieu, par l'exercice collectif de la charité chrétienne.

2° Le nouveau soulagement que les Dames associées s'appliquèrent à procurer aux pauvres, fut une distribution annuelle de linge et de vêtements. Tel est le but spécial de l'œuvre.

3° L'Association voulant se donner un caractère plus régulier, assurer de plus en plus son existence, et faire récompenser par les bénédictions Apostoliques le zèle de ses Membres, a recherché et obtenu la faveur d'être agrégée à la Congrégation première établie à Rome, sous le titre de *l'Annonciation de la Sainte Vierge*. En vertu de cette affiliation, les Dames de la Miséricorde peuvent s'approprier toutes les grâces et indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la Congrégation de Rome. Les principales en seront énumérées plus loin.

4° Pour devenir membre de la Congrégation, il faut concourir à son but par une rétribution annuelle de 10 francs. Néanmoins, les personnes qui ne pourraient offrir que 5 francs, sont regardées comme Associées.

5° La direction de l'œuvre est confiée à un bureau qui se renouvelle tous les trois ans. Il est composé ainsi : une Présidente, une Vice-Présidente, une Trésorière et une Secrétaire.

6° La Trésorière est chargée de recevoir, à la réunion générale, on à son domicile, la rétribution annuelle et les dons ou aumônes extraordinaires en argent ou en vêtements.

7° Pendant le carême, la Présidente, assistée des Membres du bureau, achète les étoffes, les coupe et les distribue pour confectionner les vêtements par les Associées, ou par d'autres personnes charitables.

8° La distribution aux pauvres se fait dans la première semaines de décembre.

Les Associées, [prévenues par Mme la Secrétaire doivent d'avance faire parvenir leurs recommandations à l'une des Dames du bureau. Chaque Associée a le droit de recommander deux familles]<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup> Cette partie est biffée et remplacée par la mention manuscrite : *peuvent d'avance recommander quelques pauvres*.

9° On communique immédiatement la liste de distribution aux religieuses du bureau de bienfaisance.

10° Le 26 décembre, fête de Saint Etienne, l'un des patrons de l'œuvre, une Messe est célébrée en faveur des Associées, dans la chapelle de l'Hôpital. On y fait une quête pour les pauvres.

11° Après la messe, a lieu la réunion générale, dans laquelle la Présidente communique la liste de la précédente distribution, et rend compte des recettes et des dépenses. Les annuités pour l'année suivante y sont recueillies.

12° A la mort de l'un des Membres de l'Association, une messe est célébrée pour le repos de son âme, dans sa paroisse.

### **Principales Indulgences**

*Que peuvent gagner les Dames de la Miséricorde, en vertu  
de leur affiliation à la Congrégation de Rome.*

#### **Indulgences plénières**

1° Le jour de la réception dans la Congrégation ;

2° A l'article de la mort ;

3° Les jours de Noël, de l'Ascension de N. S., de l'Annonciation, de l'Assomption, de l'Immaculée Conception et de la Nativité de la Sainte Vierge ;

4° Le jour de la fête de Saint Etienne, patron de l'œuvre.

#### **Indulgences partielles**

1° Les Associées gagneront une indulgence de 7 ans, en accompagnant à la sépulture, le corps des Associées, ou autres défunts ;

2° En priant, au son de la cloche, pour la bonne mort d'un agonisant, ou le repos d'un défunt ;

3° En assistant aux réunions, soit publiques, soit particulières de la Congrégation, aux Offices divins, à des Conférences ou exhortations spirituelles ;

4° En assistant aux Offices pour les Associées ou autres Fidèles trépassés ;

5° En assistant à Messe les jours ouvriers ;

6° En faisant l'examen de conscience le soir ;

7° En visitant les pauvres malades, associés ou non associés, dans les hôpitaux ou dans les maisons particulières ;

8° En réconciliant des ennemis.

**Montbrison, imp. de Bernard**